



## Litige achat Vefa - problème de cloison

Par **Saidos**, le **28/10/2019** à **15:09**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement dans le neuf vefa, la porte à été mise à gauche au lieu à droite (porte de la chambre) le constructeur l'a remise au bon emplacement qui est à droite sauf que il a collé une pièce sur le troue de l'ancien emplacement au lieu de refaire la cloison ( qui sépare la chambre du salon).

Lors de la visite des cloisons je lui ai signalé ça et il m'a dit qu'il va la refaire mais ça n'a pas été le cas puisqu'il a fait que des retouches pour que ça ne se voit pas. Malheureusement lors de la visite de livraison je découvre que la cloison n'a pas été refaire comme à été dit et elle présente une bosse bien visible et d'autres moins visible, ce jour là aussi a indiqué qu'il va la refaire. 4 mois après suite à mes emails il m'appelle pour me dire qu'il ne refasse pas la cloison et il va faire juste les retouches pour enlever la bosse.

Est ce que c'est légal ? C'est de son droit ?

Par **Saidos**, le **29/10/2019** à **16:26**

Sur le pv de réception on a bien mentionné retoucher la bosse, refaire de la peinture, pleines... Mais on n'a pas mentionné de refaire la cloison comme il me l'a dit oralement.

Le constructeur a proposé de retoucher la bosse à ce qu'elle disparaissent (ce que j'ai refusé et signé sur un papier) mais il refuse de refaire la cloison comme il me l'a dit au départ.

Mes questions sont :

- est ce que le fait qu'il a collé une pièce pour cacher le troué de l'ancienne porte au lieu de refaire conpleyement la cloison (du bas en haut) est légal ?
- Le fait que j'ai refusé de faire de simples retouches et j'ai signé cela, ne me posera pas de problème ?
- est ce que c'est mon droit de demander de refaire complètement la cloison puisque c'est une pièce collée et ne pas faire que des simples retouches ? (on a déjà fait des retouches quand je l'ai signalé lors de la pelivraison mais ils l'ont pas fait correctement et donc ça se voyait lors de la livraison).

Par avance, je vous en remercie.